

Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-six,

Le vendredi vingt mars à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Dominique BAUDOUIN, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 16/03/2026

Présents : BAUDOUIN Dominique, Julien BONNET, Emilie BROSSEAU, Déborah DUBUIS, Thomas DUGLEUX, Benoit GOUBAND, David JARRY, Siméon LOISEAU, Thomas MICHONNEAU, Aline NAUDON, Myriam PERNET, Cécile SAUVETRE, Cécile TOUCHARD, Aurélie VEYRAT, Patrice VOUHE.

Pouvoirs/Absents/Excusés :

Mme TOUCHARD Cécile a été élue secrétaire de séance.

N° 2026-012 Désignation du correspondant défense

Le maire rappelle que conformément à la circulaire du 26 octobre 2001, chaque commune doit désigner, parmi les membres du conseil municipal, un correspondant défense.

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

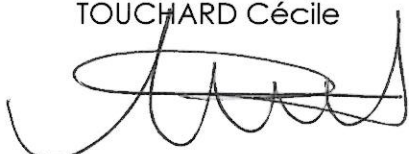
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de désigner Mme CARTIER Emilie en tant que correspondant défense de la commune de LARGEASSE

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 20 mars 2026

Secrétaire de séance
TOUCHARD Cécile



Le Maire
Dominique BAUDOUIN

